

Frais exorbitants exigés par Walmart et ses concurrents : l'UPA demande une enquête au Bureau de la concurrence du Canada

Longueuil, 18 septembre 2020 – L'Union des producteurs agricoles (UPA) a transmis au Bureau de la concurrence du Canada une demande d'enquête dans le but d'interdire l'imposition imminente de frais exorbitants aux fournisseurs de Walmart et de ses concurrents.

Rappelons que Walmart Canada a transmis une lettre à ses fournisseurs, le 24 juillet dernier, les informant de son intention de mettre en œuvre un « programme d'investissement des fournisseurs » à partir du 14 septembre. En clair, cela se traduit par l'imposition de « frais de développement des infrastructures » correspondant à 1,25 % du coût des biens achetés par Walmart. Pour les produits vendus sur le site de Walmart.ca ou celui d'un de ses partenaires en ligne, des frais supplémentaires de 5,00 % pour le « développement du commerce électronique » seront appliqués. Au total, les frais qui seront imposés aux fournisseurs peuvent donc aller jusqu'à 6,25 %.

Le 29 juillet suivant, la centrale d'achats United Grocers inc. (UGI), qui représente 34 % du marché alimentaire du Canada, a transmis une lettre semblable à ses fournisseurs, leur indiquant qu'elle avait été mise au courant des frais qui seraient imposés par son concurrent et qu'elle s'attendait à bénéficier du même avantage.

Pour l'UPA, ces deux avis ont toutes les allures d'un accord entre les deux géants de l'alimentation pour forcer une baisse simultanée des prix payés à leurs fournisseurs, en l'occurrence agricoles et alimentaires. Ce faisant, les producteurs agricoles québécois et canadiens perdent toute marge de manœuvre pour négocier le prix de leurs produits. Il est clair qu'une telle démarche exclura un nombre important de petits fournisseurs, les forçant ainsi à cesser leurs activités, faute de rentabilité, réduisant d'autant la concurrence sur le marché.

Soulignons que la décision de Walmart et de UGI s'inscrit dans un contexte où le secteur de la vente d'aliments au détail, toutes bannières confondues, est de plus en plus concentré et puissant (environ 80 % des achats alimentaires au Canada). Ajoutons que ce secteur a vu ses profits augmenter en raison de la pandémie, celui de la restauration étant au ralenti, les consommateurs emmagasinant les provisions pendant les premiers mois de la crise et plusieurs millions de Canadiens étant confinés à la maison pendant une longue période.

La situation a déjà fait l'objet d'une [dénonciation conjointe, le 6 août dernier, par sept associations agricoles et transformateurs alimentaires](#) au pays. Aujourd'hui, l'UPA franchit un pas de plus en s'adressant directement au Bureau de la concurrence du Canada, alors que des milliers de producteurs agricoles subissent déjà, en marge de la crise sanitaire, une augmentation de leurs frais d'exploitation ainsi que des pertes de revenus importantes en raison des activités restreintes du réseau des HRI (hôtels, restaurants et institutions).

— 30 —

Source :
Patrice Juneau
Conseiller principal, contenu stratégique et relations médias
514 702-8591 | pjuneau@upa.qc.ca